

EMB construit !

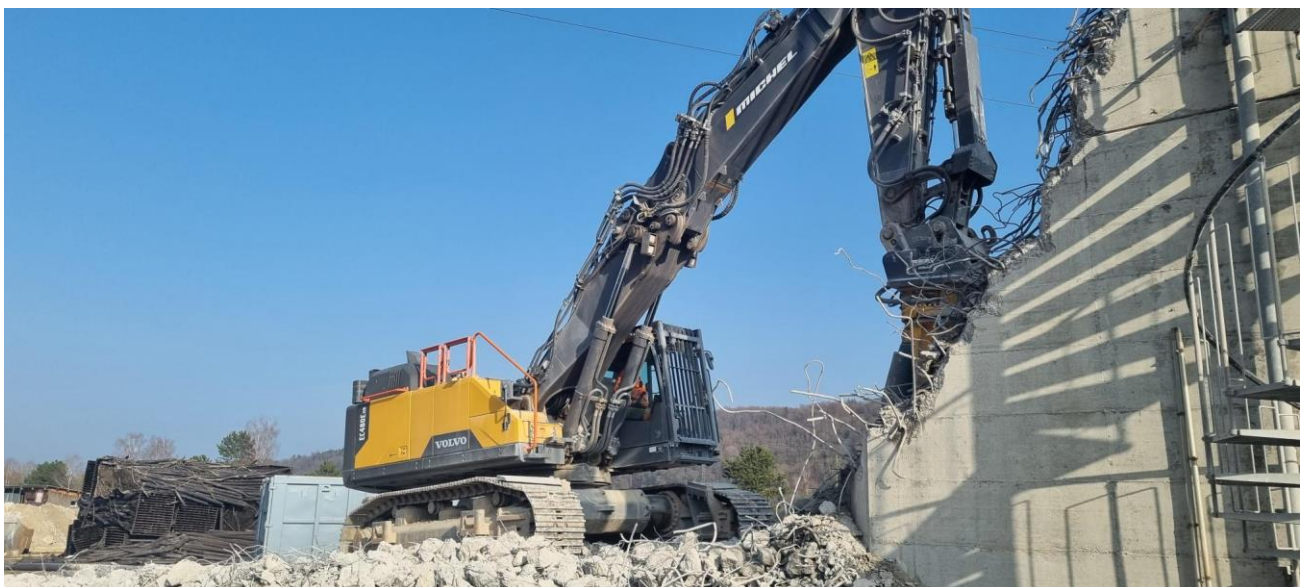
2024 est l'année du début des chantiers ! Les travaux ont démarré à la STEP en ce début d'année, ceux des réseaux démarreront après l'été. EMB mène donc plusieurs opérations de front, avec les **objectifs de calendrier** suivants :

- Mettre en service les prétraitements, le traitement biologique ainsi que le traitement des boues d'ici **2026** ;
- Dans le même délai, raccorder toutes les STEP, ce qui permettra de dissoudre les différentes structures intercommunales exploitant aujourd'hui ces installations ;
- Mettre en service le traitement des micropolluants, le bâtiment de service et terminer les travaux sur le site de Lucens d'ici **2028**.

Le chantier de la STEP à Lucens

Les travaux suivants sont effectués actuellement (janvier à juin 2024) :

- Démolition du hangar de stockage des boues et d'un des deux lits bactériens, libération de la zone nord du site ;
- Travaux d'aménagement pour permettre la circulation dans et autour du chantier ;
- Mise en place d'installations provisoires pour la gestion des boues déshydratées et du biogaz ;
- Déplacement (par la Romande Energie) du pylône de la ligne à haute tension situé sur le site de la STEP ; surélévation des conducteurs ;
- Installation du nouveau transformateur électrique et de son local, en mode définitif ;
- Terrassement et enceinte de palplanches pour le traitement biologique ;
- Terrassement pour les nouveaux ouvrages d'entrée ;
- Déplacement de diverses conduites (eau potable, gaz, électricité) et collecteurs, pour faire place aux nouveaux bassins et bâtiments. Cette opération est menée dès le début, avec un maximum de travaux définitifs.



Travaux de déconstruction d'un des lits bactériens

Le chantier de la STEP est une opération complexe, ceci pour plusieurs raisons, comme :

La proximité des voies CFF : le présence des voies ferrées à proximité immédiate du chantier impose des mesures particulières, pour éviter tout tassement ou perturbation des voies. Un programme de surveillance a été mis en place. Des appareils de mesure suivent en temps réel les éventuels mouvements, mêmes infimes, des rails, sur les quelque 280 mètres de voies qui longent le chantier. Des spécialistes des CFF accompagnent les phases sensibles de terrassement.



Le chantier, à proximité immédiate des voies. A droite : appareil de mesures surveillant la voie

Le maintien en exploitation de la STEP : le traitement des eaux usées ne doit à aucun moment être interrompu. Il est donc nécessaire de prévoir certains provisoires. Un exemple actuel du chantier est le stockage du biogaz : le gazomètre actuel doit être démolé pour faire place aux nouveaux ouvrages, alors que les digesteurs continuent de produire du gaz ! Une installation provisoire, sous forme de grand « coussin » posé sur le toit du bâtiment, a donc été mise en place.



Installation provisoire de stockage de biogaz, sur le toit du bâtiment de service

La place à disposition limitée : les site de la STEP est étroit, limité par la Broye et la voie CFF. Les opérations de chantier, notamment la logistique, les mouvements de camion, les stockages de matériel, etc. demandent une planification et une attention continue.

Les **prochaines étapes du chantier** (été 2024 à fin 2024) :

- Suite et fin du terrassement du SBR ;
- Début des travaux de gros œuvre des bassins SBR. C'est le « gros morceau » de la STEP, avec des bassins de traitement biologique qui auront un volume de 12'000 m³ (soit environ 5 piscines olympiques !) ;
- Terrassements, enceinte de fouille et début du gros œuvre pour les ouvrages d'entrée.



Enceinte de palplanches et terrassement pour les bassins de traitement biologique, vue depuis le nord, en direction de Lucens

Voici l'image finale de la STEP, telle qu'elle se présentera en **2028**. Il reste encore un peu de chemin à parcourir !



Photomontage de la future STEP de Lucens (© Groupement GEMB)

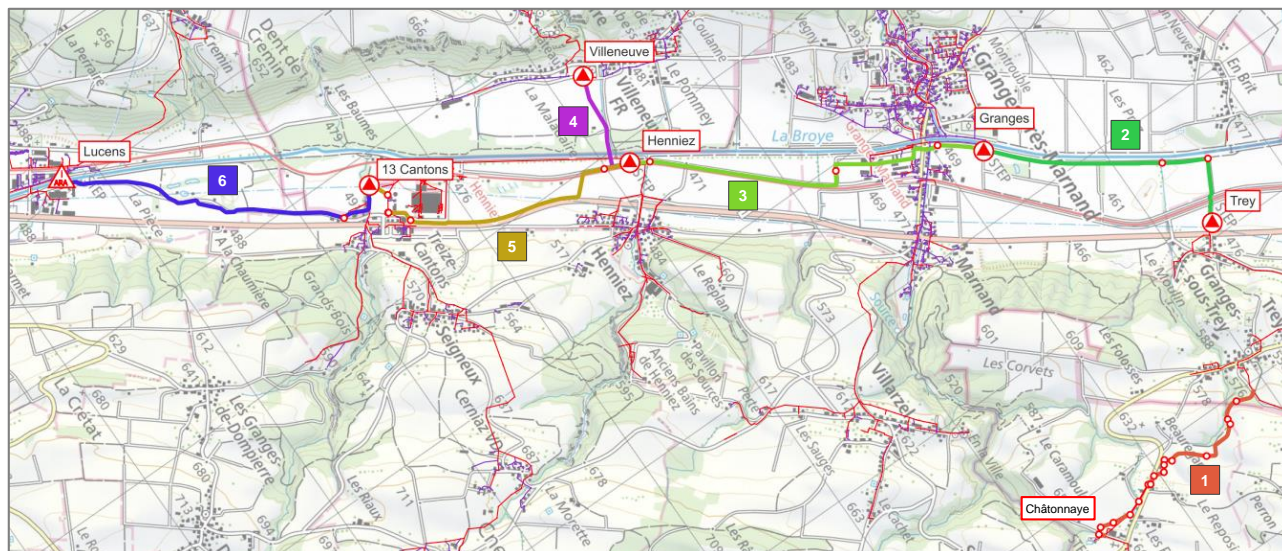
Zoom sur les réseaux de raccordement

Si la STEP constitue le cœur du dispositif de protection des eaux, le réseau est tout aussi important. C'est lui qui permet de récolter et acheminer les eaux usées de toute la région jusqu'à la STEP régionale.

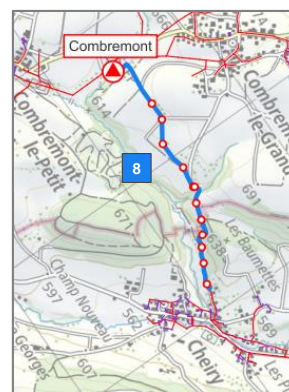
Le conseil intercommunal a validé fin mars 2024 un crédit de réalisation à hauteur de **CHF 18'755'000.-** (TTC) pour la transformation et déconstruction des actuelles STEP à raccorder et la construction de quelque 16 kilomètres de nouveaux réseaux de transport.

Les appels d'offre pour les travaux se sont déroulés ce printemps et les entreprises sont désignées. EMB est donc prête à démarrer la réalisation des travaux cet été.

Le projet des réseaux comporte les éléments suivants :



1. Mise hors service et raccordement de la STEP de **Châtonnaye** avec un collecteur gravitaire jusqu'à Trey
2. Transformation de la STEP de **Trey** en station de pompage, nouvelle conduite sous pression jusqu'à la STEP de Granges
3. Transformation de la STEP de **Granges** en station de pompage, nouvelle conduite sous pression jusqu'à la station de pompage d'Henniez
4. Remplacement de la station de pompage de **Villeneuve**, nouvelle conduite sous pression jusqu'à la station de pompage d'Henniez
5. Nouvelle station de pompage à **Henniez**, nouvelle conduite sous pression jusqu'à la station de pompage de Treize Cantons
6. Nouvelle station de pompage à **Treize Cantons**, nouvelle conduite sous pression jusqu'à la STEP de Lucens
7. Transformation de la STEP d'**Hermenches** en bassin de mise en charge, nouvelle conduite sous pression jusqu'à Syens
8. Transformation de la STEP des **Combremonts** en station de pompage, nouvelle conduite sous pression puis gravitaire jusqu'à Cheiry



Le projet régional d'épuration des eaux en bref

Le projet régional fédère **28 communes** vaudoises et fribourgeoises entre Montpreveyres et Granges-sous-Trey et vise à regrouper **6 stations d'épuration** (STEP) en une seule. Ce regroupement permettra de :

- remplacer des **installations en fin de durée de vie** technique et ne répondant pas toujours aux exigences actuelles de protection des eaux ;
- traiter les **micropolluants** pour toute la région ;
- améliorer significativement la **qualité des eaux** de la Broye ;
- bénéficier de **subventions** cantonales et fédérales ;
- mutualiser les coûts et bénéficier d'un certain **effet d'échelle**.

La présente lettre d'information est diffusée à toutes les communes membres de l'association. Elle est publiée régulièrement par le Comité de direction (CODIR) de l'association EMB, selon l'avancement du projet.
Contact CODIR EMB: Sylvain Schupbach, président ; admin@emb-epuration.ch

Autres informations : www.emb-epuration.ch